



REX

OBTENEZ PLUS D'AVIS CLIENTS CINQ
ÉTOILES!

Contrat d'utilisation

Meet Rex

www.meetrex.com

Van Nellen Inc., aussi connu sous le nom commercial : Meet Rex (ci-après « Meet Rex »), une société du Minnesota ayant ses bureaux au 696 Tanglewood Drive, Shoreview, Minnesota 55126, États-Unis d'Amérique, autorise l'accès à son site internet et l'utilisation du produit marketing tel que décrit dans ce contrat (les « services ») pour vous, utilisateur individuel ou entité légale utilisatrices de nos services (« vous »), uniquement à la condition que vous acceptiez tous les termes et conditions contenus dans le présent contrat d'utilisateur final, y compris, sans s'y limiter, la politique anti-spam et la politique de confidentialité contenue dans le présent contrat (le « contrat »). Veuillez lire attentivement ce contrat avant de l'accepter car il constitue l'intégralité de votre contrat avec Meet Rex. En cochant la case « accepter », vous reconnaissez, au nom de vous-même ou de votre entité légale, que : (1) vous avez lu et compris tous les termes et conditions de ce contrat ; (2) vous avez au moins 18 ans ; (3) vous acceptez d'être lié par tous les termes et conditions de ce contrat ; et (4) si vous agissez au nom d'une entité légale, vous avez le plein pouvoir de lier votre entité et de le faire, à toutes les conditions générales d'utilisation du présent contrat. Si vous n'êtes pas disposé à être lié par toutes les conditions générales de ce contrat ne cochez pas la case « accepter » ; vous ne pourrez pas utiliser les services, tous ou partie de ceux-ci.

1. PRESTATIONS DE SERVICE

1.1 Meet Rex a pour mission de fournir une application spécialisée de marketing sur les médias sociaux et de révision et de rétroaction des clients. Cette mission est rendue possible grâce à un processus de technologie sans fil exclusif conçu pour augmenter le volume de clients qui sont des consommateurs de médias sociaux, y compris des services internet qui fournissent des revues pour des établissements commerciaux, services et produits. En vertu de ce contrat, lorsque l'utilisateur fournira à Meet Rex certaines informations clientèles requises, Meet Rex contactera vos clients par SMS et / ou courriel et invitera vos clients à répondre à une brève enquête de satisfaction clientèle. Les résultats de l'enquête seront fournis à l'utilisateur pour un usage interne. À la réception d'une réponse positive à l'enquête de satisfaction Meet Rex invitera automatiquement et instantanément le client, par SMS et / ou courriel, à fournir un avis client favorable des médias sociaux à un ou plusieurs sites internet ou applications tiers et provoquera automatiquement les sites internet ou applications de médias sociaux à apparaître sur l'appareil électronique des clients. Même si nous invitons votre client à soumettre un avis client en ligne, Meet Rex ne contrôle votre client et ne peut pas garantir que vos clients fourniront des avis en ligne. Si le SMS et / ou le courriel initial aboutit à une réponse défavorable du client, Meet Rex vous transmettra la réponse pour un usage interne et n'invitera pas les clients à publier des avis clients sur les réseaux sociaux ou les applications de votre site internet.

1.2 Pour utiliser les services offerts par Meet Rex, vous devez fournir des informations complètes et précises sur le formulaire d'inscription que vous trouverez sur notre site internet et sur la page des prix de nos prestations de services. Lors de l'inscription et de tout marketing futur, vous identifierez une adresse électronique et / ou un numéro de téléphone de messagerie SMS pour votre compte Meet Rex. Meet Rex se réserve le droit de refuser l'inscription ou d'annuler des comptes qu'il juge inappropriés. Vous êtes responsable de la sécurité de votre compte, de vos mots de passe, fichiers et de toutes les utilisations de votre compte et de l'utilisation de nos services en votre nom.

1.3 Meet Rex fournira les services indiqués dans la page de prix de nos prestations de services pour les utilisateurs qui fournissent les informations client requises aux tarifs indiqués lors de l'inscription. Meet Rex peut, à tout moment et à sa seule discrétion, améliorer et autrement changer le matériel, les logiciels ou systèmes utilisés pour son service de marketing.

2. Contenu et Informations clientèle de l'abonné

2.1 Création et gestion du contenu. Le « contenu » désigne toutes les données et autres informations que vous, vos clients, ou tout fournisseur de médias sociaux tiers, fournissent à Meet Rex. Vous reconnaissez que Meet Rex agit comme un agent passif du contenu de tous avis de vos clients sur des médias sociaux. Meet Rex n'a aucune obligation, et n'assume aucune responsabilité, d'examiner tout contenu généré sur les réseaux sociaux tiers.

2.2 Spam, ou courriel indésirable, et politique de confidentialité. Vous vous conformerez à tout moment à la politique de protection contre le spam (courriel indésirable) en vigueur et à la politique de confidentialité en

vigueur, référencées ci-dessous dans les paragraphes 9 et 10. Meet Rex peut, à tout moment et à sa seule discrétion, réviser sa politique de spam et / ou sa politique de confidentialité.

2.3 Contenu et données clientèle. Vous serez la seule partie responsable pour fournir à Meet Rex tout le contenu dans le(s) format(s) spécifié(s). De plus, vous fournirez à Meet Rex des informations clients complètes et précises.

2.4 Informations clientèle Meet Rex ne vend pas, ne loue pas et ne met pas les données concernant vos clients à la disposition de parties tiers, sauf si vous avez obtenu l'autorisation préalable des clients et si vous avez demandé à Meet Rex de le faire. Vous serez la seule partie responsable (a) d'informer vos clients qu'une partie tiers gère votre distribution de marketing électronique et (b) d'obtenir le consentement de vos abonnés à l'utilisation de leurs informations personnelles identifiables dans le cadre des services fournis par Meet Rex comme décrit dans nos conditions générales d'utilisation.

3. Tarifs et paiements

3.1 Frais. Les tarifs pour le produit de marketing électronique de Meet Rex sont indiqués ci-dessous :

<input type="checkbox"/> BASE	<input type="checkbox"/> STANDARD	<input type="checkbox"/> PREMIUM
24,17 \$ par mois FACTURÉ ANNUELLEMENT	109 \$ par mois	149 \$ par mois
OU 34 \$ FACTURÉ MENSUELLEMENT		
Jusqu'à 50 SMS / e-mails par mois, par utilisateur*	Jusqu'à 300 SMS / e-mails par mois, par utilisateur*	Jusqu'à 50 SMS / e-mails par mois, par utilisateur*, plus les téléchargements CSV

* par adresse de l'entreprise

Meet Rex peut réviser ce calendrier à tout moment, à condition que les nouveaux tarifs ne soient effectifs que pour les campagnes de marketing électronique que vous demanderez après la publication des nouveaux tarifs

3.2 Paiement. Vous devez payer Meet Rex de façon annuelle, et ce, avant le mois au cours duquel vous souhaitez utiliser nos services de marketing électronique. En plus des frais indiqués, vous paierez toutes les taxes de vente, d'utilisation, d'accise et autres qui peuvent être prélevées par l'une ou l'autre partie dans le cadre du présent contrat ou sur les activités liées au programme de marketing électronique, à l'exception des taxes basées sur le revenu net de Meet Rex. Tous nos frais sont non-remboursables ; vous reconnaissez et acceptez que vous n'aurez droit à aucun remboursement et / ou crédit pour des frais prépayés.

4. Durée et résiliation

La durée initiale du présent contrat débutera à la date d'entrée en vigueur et, à moins qu'elle ne soit résiliée plus tôt que prévu, se poursuivra pour une durée de douze (12) mois. Après la période initiale de douze mois, le présent contrat se renouvelle automatiquement pour des périodes de douze mois jusqu'à sa résiliation par l'une ou l'autre des parties en donnant un préavis d'au moins 30 jours avant la fin de la période alors en vigueur. Les frais pour les services et les produits (« frais ») sont payables comme indiqué lors de l'inscription. Si le paiement n'est pas reçu à l'échéance, vous vous engagez à payer 12 % d'intérêt annuel sur tout montant dû. Vous comprenez et acceptez que, sauf indication contraire dans ce contrat, nos services sont des services d'abonnement qui fonctionnent sur une base de renouvellement automatique de sorte que votre carte bancaire, paiement électronique ou tout autre mode de paiement (« comptes ») soit débité pour les frais spécifiés, à intervalles réguliers en fonction de votre

programme d'abonnement (annuel, trimestriel ou mensuel). Les frais seront payés à l'avance. Meet Rex peut résilier le présent contrat immédiatement après avoir fourni une communication officielle si (i) vous ne respectez pas la politique de spam ou la politique de confidentialité ; (ii) vous fournissez du Contenu répréhensible que Meet Rex refuse de distribuer à une ou plusieurs reprises ou (iii) vos frais ne sont pas payés lorsqu'ils sont dus à une ou plusieurs reprises. Meet Rex peut résilier tout ou partie de ses services à tout moment.

5. Représentations, garanties, engagements ; avertissements

5.1 Utilisateur. Vous déclarez, garantissez et engagez ce qui suit : (a) vous avez tous les droits pour conclure et exécuter vos obligations contractuelles ; (b) vous êtes le propriétaire ou le titulaire de licence valide du Contenu, y compris chaque élément de celui-ci et toute la propriété intellectuelle qui y est associée ; (c) vous ne fournirez aucun Contenu qui (i) porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'un tiers, (ii) viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris, sans limitation, les lois et règlements régissant la confidentialité et le contrôle des exportations, (iii) constitue une diffamation de nature personnelle, une diffamation commerciale, une atteinte à la vie privée ou une violation de tout droit de publicité, (iv) est pornographique ou obscène ou (v) n'est pas conforme à la fois à la politique de spam de Meet Rex et à la politique de confidentialité de Meet Rex ; et (d) vous n'utiliserez pas le programme de marketing Meet Rex pour tenter de contourner de quelque manière que ce soit les contrôles américains sur le chiffrage d'information. Vous déploierez tous les efforts commercialement raisonnables pour fournir un contenu précis et correct à tous égards et qui ne contient aucun virus, cheval de Troie, ver, bombe à retardement, cancelbots ou autres routines de programmation nuisibles ou délétères similaires.

5.2 Meet Rex déclare et garantit qu'il déploiera des efforts commercialement raisonnables pour fournir tous les services. Meet Rex ne garantit cependant pas des services de marketing électronique continus ou ininterrompus ; en cas d'interruption des Services, la seule obligation de Meet Rex sera de rétablir le service dans les meilleurs délais.

5.3 Avertissement. À l'exception de ce qui est expressément indiqué dans la section 5.2, Meet Rex fournit tous les services « EN L'ÉTAT » et sans aucune garantie d'aucune sorte. Vous reconnaissez que, sauf disposition expressément discutée dans le présent contrat, Meet Rex ne fait aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, concernant les services de marketing électronique, y compris toute garantie implicite de qualité marchande, de titre, de non-contrefaçon ou d'adéquation à un usage particulier ou garanties implicites découlant de la conduite des opérations ou de la performance.

5.4 Renonciation aux restrictions. Diverses lois au niveau de l'état et fédéral peuvent restreindre l'utilisation d'informations personnelles similaires aux informations clientèle que vous fournissez à Meet Rex. En fournissant des informations dont l'utilisation et la collecte peuvent être limitées par la loi, vous renoncez à toute protection ou restriction liée à ces informations.

6. Propriété intellectuelle ; confidentialité

6.1 Entre ce qui concerne la relation entre les deux parties, Meet Rex est et restera le propriétaire unique et exclusif de tous les droits, titres et intérêts sur les services et de tous les droits de propriété intellectuelle qui y sont associés. Vous vous engagez directement ou indirectement à ne pas faire les actions suivantes : faire de la rétro-ingénierie ; décompiler ; démonter ; ou autrement tenter de découvrir le code source, le code objet, ou la structure sous-jacente, les idées ou les algorithmes des Services ou tout logiciel, documentation ou données liés aux Services, ou trouvés dans ou via ces derniers. Si vous utilisez les services dans n'importe quel pays de la Communauté Européenne, l'interdiction de la rétro-ingénierie, de la décompilation, du désassemblage ou de la création d'œuvres dérivées basées sur les services ou le logiciel n'affecte pas vos droits en vertu de la législation reliée à la Directive du Conseil Européen sur la protection des programmes informatiques.

6.2 Le terme « informations confidentielles » désigne les informations divulguées, fournies, communiquées ou autrement mises à disposition d'un des parties concernant la technologie, le savoir-faire, les plans de développement de produits, les plans d'affaires, la tarification, le nombre d'abonnés, l'identité de

l'abonné et les données de l'abonné, qu'elles soient communiquées verbalement ou de façon écrite. Cependant, les informations confidentielles n'incluent aucune information qui (a) au moment de la divulgation, est déjà connue de la partie destinataire, (b) est développée indépendamment par la partie destinataire sans aucune utilisation ou référence aux informations de la partie divulgateur, (c) est fourni à la partie destinataire par un tiers sans violation des droits de la partie divulgateur ou (d) est déjà ou entre dans le domaine public par une autre action qu'une violation du présent contrat. Chaque partie s'engage, pendant la durée du présent contrat et pour une durée de trois (3) ans après l'exécution de ce contrat, à garder les informations confidentielles de l'autre partie en toute confidentialité, à ne pas divulguer ces informations confidentielles sauf autorisation de la partie divulgateur et à ne pas utiliser ces informations confidentielles sauf dans la mesure permise par les obligations contractuelles incluses dans ce contrat. L'interdiction de divulgation ne s'appliquera pas dans la mesure où les informations confidentielles doivent être divulguées en droit ou sur décision d'un tribunal, à condition que la partie destinataire fasse des efforts raisonnables pour fournir à la partie divulgateur un préavis de cette exigence et aide raisonnablement à obtenir une ordonnance de protection à cet effet. Les informations confidentielles d'une partie sont et resteront la propriété de cette partie, nonobstant toute divulgation autorisée en vertu du présent contrat

7. Indemnité

7.1 Obligation. Chaque partie défendra, indemnisera et dégagera l'autre partie et ses administrateurs, dirigeants, agents et employés, de toutes les pertes, dommages, coûts, responsabilités ou dépenses, y compris, sans limitation, les honoraires raisonnables d'avocats et de témoins experts (collectivement, « responsabilités »), encourus ou résultant de toute violation des déclarations, garanties ou engagements respectifs de cette partie dans la section 5. Vous acceptez en outre de défendre, d'indemniser et de dédouaner Meet Rex, ses administrateurs, dirigeants, agents et employés de toute responsabilité encourue ou découlant de toute réclamation découlant de la vente ou de la licence de biens ou de services en relation avec toute information marketing fournie dans les services référencés dans ce contrat

7.2 Mécanismes Toutes les défenses et obligations d'indemnisation sont subordonnées à la partie indemnisée dès que la partie: (a) notifie rapidement la partie indemnisante de toute réclamation, action ou procédure donnant lieu à un événement indemnisable ; (b) octroie le contrôle exclusif des négociations de défense et / ou de règlement à la partie indemnisante (sauf en cas de consentement écrit préalable de la partie indemnisée qui sera requis lorsque tout règlement peut raisonnablement nécessiter une obligation positive substantielle ou entraîner une responsabilité matérielle envers la partie indemnisée) ; et c) fournit une coopération raisonnable et, aux frais de la partie indemnisante, une assistance pour la défense ou le règlement.

8. Limitations de responsabilité

À l'exception de l'obligation de chaque partie assumée dans la section 7, aucune des parties ne sera en aucun cas responsable des dommages spéciaux, indirects, accessoires ou consécutifs (y compris, mais sans s'y limiter, des dommages résultants d'une rupture de contrat ou de garantie ou d'une négligence ou d'une responsabilité stricte), ou pour des données perdues, des communications interrompues ou des profits perdus résultant de ou en relation avec le présent contrat. À l'exception de l'obligation de chaque partie discutée dans la section 7, aucune des parties ne sera en aucun cas responsable envers l'autre d'un montant supérieur aux montants que vous avez payés à Meet Rex en vertu du présent contrat.

9. Politique anti-spam

Chez Meet Rex, nous sommes conscients de nos responsabilités en tant que bon citoyen Internet et nous nous engageons à protéger les droits à la vie privée de tout citoyen Internet. Nous nous opposons à l'envoi de courriels et de SMS non sollicités (spam/courriel indésirable) tels que définis dans ce contrat. Meet Rex n'autorise personne à utiliser nos services dans le pur but d'envoyer du spam. Nous refusons de servir les spammeurs connus. Si un

Conditions générales d'utilisation

actuel utilisateur Meet Rex utilise nos services pour spammer quelqu'un, le contrat de service de cet utilisateur sera annulé sans remboursement.

IL EXISTE TROIS FAÇONS PAR LESQUELLES UN UTILISATEUR PEUT VIOLER CETTE POLITIQUE ANTI-SPAM :

1. En envoyant du spam.
2. En ne répondant pas à une demande d'un employé de Meet Rex concernant la source d'une liste de messagerie, d'une adresse courriel ou d'un numéro de téléphone portable.
3. En envoyant à un destinataire qui s'est précédemment désabonné de votre compte.
4. En envoyant un ou des SMS à une ou plusieurs personnes qui ne vous ont pas donné l'autorisation de le faire.

Meet Rex peut déterminer à sa seule discrétion si un utilisateur envoie du spam. Meet Rex utilise un certain nombre de facteurs pour déterminer si un utilisateur envoie du spam, y compris, mais sans s'y limiter : les plaintes envoyées aux adresses de rapports d'abus, les rapports SpamCop, les plaintes envoyées à l'un des fournisseurs en amont de Meet Rex et l'évaluation des statistiques de messagerie d'un utilisateur, et des adresses des destinataires. Les décisions prises par le personnel de Meet Rex concernant l'utilisation par un utilisateur de Rex sont définitives.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SPAM

DÉFINITION DE SPAM

Le spam (courriel indésirable) est un courriel et / ou un SMS non sollicité envoyé en masse. Toute promotion, information ou sollicitation envoyée à une personne par courriel et / ou SMS sans son accord préalable, lorsqu'il n'y a pas de relation préexistante entre l'expéditeur et le destinataire, est considéré comme du spam.

EXEMPLES DE SPAM

1. Tout courriel ou SMS envoyé à un destinataire qui s'était précédemment inscrit pour recevoir des bulletins, des informations produit ou tout autre type de courrier électronique en masse, mais qui s'est ensuite retiré en indiquant à l'expéditeur qu'il ne voulait pas recevoir plus de courriels est du spam.
2. Tout courriel ou SMS envoyé à des destinataires qui n'ont jamais été associés à l'organisation ou qui n'ont pas accepté de recevoir des courriers électroniques de la part de votre organisation est du spam.
3. Tout courriel de masse ou campagne SMS envoyé à un destinataire sans possibilité pour une personne de se retirer ou de demander que les futurs mailings ne lui soient pas envoyés est du spam.
4. Tout courriel qui n'a pas d'adresse électronique valide dans la ligne « De » est du spam.
5. Tout message électronique contenant des informations fausses ou trompeuses dans l'en-tête, la ligne d'objet ou le message lui-même est du spam.
6. Tout courriel qui dit que vous pouvez gagner de l'argent chaque semaine à domicile est du spam.
7. Tout message électronique faisant la promotion d'un site internet pour adultes est du spam, à moins que le destinataire n'ait spécifiquement demandé des informations à ce site internet.
8. Tout message contenant « ADV: », « ADV ADLT: » ou « ADV ADULT » dans le sujet est du spam.
9. Tout message envoyé à des adresses électroniques récupérées sur des sites internet, des groupes de discussion ou d'autres zones d'internet est du spam.
10. Tout message envoyé à des adresses électroniques collectées via « Ajout d'e-mails », est du spam.
L'« Ajout d'e-mails » est la pratique consistant à fusionner une base de données d'informations clientèle qui manque d'adresses électroniques pour les clients avec la base de données d'adresses électroniques d'un tiers dans le but de faire correspondre les adresses électroniques avec les informations de la base de données initiale.

CE QUI N'EST PAS DU SPAM?

1. Un courriel et / ou un SMS n'est PAS un spam si le destinataire a, de quelque façon que ce soit, demandé que des courriels et / ou des SMS lui soient envoyés par l'expéditeur ou l'organisation de l'expéditeur.
2. Un courriel et / ou un SMS n'est PAS du spam si l'utilisateur a une relation préexistante avec le client et si le client a fourni une adresse électronique et / ou un numéro de téléphone portable à l'utilisateur.



3. Chaque fois qu'une organisation envoie un courriel et / ou un SMS de masse à l'un de ses clients, il ne s'agit PAS de spam à condition que l'organisation offre au client un moyen de se désinscrire des futurs envois et que le client ne se soit pas désinscrit auparavant.
4. Un courriel et / ou un SMS n'est PAS du spam s'il est envoyé à des destinataires qui ont accepté de recevoir des informations ou des promotions d'une organisation partenaire (tant qu'il existe une option de désinscription claire).

Tout utilisateur qui envoie du spam enfreint cette politique anti-spam. Tous les utilisateurs qui ont conclu ce contrat déclarent à Meet Rex qu'ils ont examiné et lu la politique anti-spam Meet Rex mentionnée auparavant et conviennent qu'en fournissant des informations client à Meet Rex à des fins de prestation des services qui sont l'objet de ce contrat, que ledit utilisateur a obtenu la permission ou le consentement de ses clients pour autoriser Meet Rex à communiquer avec lesdits clients conformément au paragraphe 1 de ce contrat et d'une manière conforme à la politique anti-spam de Meet Rex.

10. Politique de confidentialité

Meet Rex reçoit de ses utilisateurs certaines informations sur des clients considérées comme privées mais que les clients ont autorisés à divulguer à l'utilisateur. Ces informations peuvent inclure le nom du client et l'adresse électroniques et / ou numéro de téléphone du client. Meet Rex s'engage à ne pas divulguer directement les informations privées des utilisateurs à un tiers en l'absence du consentement implicite du client. Le consentement implicite d'un client inclut la décision du client de répondre à un SMS et / ou à un courriel invitant le client à répondre à une enquête et / ou à un avis d'un client publié sur un site internet ou une application de médias sociaux tiers évaluant l'activité, service ou produit de l'utilisateur.

11. Arbitrage / médiation

Tout différend, réclamation ou controverse découlant de ou lié au présent contrat ou à la violation, la résiliation, l'application, l'interprétation ou la validité de celui-ci, y compris la détermination de la portée ou de l'applicabilité de ce contrat pour s'engager dans l'arbitrage et / ou la médiation, sera déterminé par voie d'arbitrage contraignante et / ou médiation contraignante dans la ville de Saint Paul, comté de Ramsey, État du Minnesota, États Unis d'Amérique, devant un arbitre et / ou médiateur. L'arbitrage et / ou la médiation seront administrés par l'American Arbitration Association, sauf si, d'un commun accord, les parties choisissent de soumettre leur question à l'arbitrage et / ou à la médiation par une autre organisation ou arbitre/médiateur. Si les parties ne sont pas disposées à s'engager dans la médiation, l'affaire sera arbitrée. Le jugement sur l'arbitrage peut être rendu devant tout tribunal compétent. Cette clause n'empêche pas les parties de demander des recours provisoires à l'arbitrage de la part de tout tribunal compétent.

12. Dispositions générales

12.1 Le présent contrat sera régi par les lois de l'État du Minnesota, excluant tout autre conflit de lois. Chaque partie accepte de se soumettre à l'arbitrage et / ou à la médiation dans la ville de Saint Paul, comté de Ramsey, État du Minnesota, États Unis d'Amérique.

12.2 Si une disposition du présent contrat est jugée invalide ou inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur.

12.3 La renonciation par l'une ou l'autre des parties à une violation d'une des dispositions du présent contrat ne constitue pas une renonciation à toute autre violation, présente ou future

12.4 Meet Rex peut sous-traiter tout ou partie de ses responsabilités incluses dans ce contrat.

12.5 Si l'exécution du présent contrat ou de toute obligation contractuelle, à l'exception de la réalisation pleine ou des paiements, est empêchée, restreinte ou gênée par un acte ou une condition quelconque échappant au contrôle raisonnable de la partie affectée, la partie ainsi affectée sera dispensée de l'exécution de son obligation contractuelle.

Conditions générales d'utilisation

12.6 Les parties au présent contrat sont des entrepreneurs indépendants ; aucune agence, partenariat, coentreprise ou relation employeur-employé n'est créée par le présent contrat.

12.7 Toute communication officielle d'une des parties sera donnée à l'autre partie à l'adresse indiquée sur la première page ou à toute autre adresse que la partie a spécifiée par écrit. Cette communication officielle sera réputée donnée dans les circonstances suivantes : si elle est envoyée par livraison personnelle, en main propre ; si elle est envoyée par télécopieur, par téléphone ou par courrier électronique, avec confirmation de livraison ; si elle est envoyée par un transporteur national, deux (2) jours après la date de livraison à ce transporteur ; ou si elle est envoyée par courrier certifié ou recommandé, port payé, cinq (5) jours après la date d'envoi.

12.8 Le présent contrat, y compris les pièces jointes, énonce l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace toute autre communication entre les parties quant à l'objet du présent contrat. Il ne peut être modifié que par un écrit signé par les deux parties.

12.9 Contrat liant les successeurs. Le présent contrat lie et s'applique au bénéfice des parties signantes, de leurs héritiers, administrateurs, successeurs et ayants droit.

12.10 En sélectionnant la case « accepter », vous acceptez d'être lié à ce contrat et en cliquant sur la case « accepter » est l'équivalent juridique de votre signature sur un contrat écrit.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom

Nom de famille

Numéro de téléphone

Adresse de messages électronique

DÉTAILS DE FACTURATION

Adresse postale

Ville

Département

Code postal

INFORMATIONS CARTE BANCAIRE

Meet Rex accepte Visa, Mastercard, Discover et American Express

Numéro de carte bancaire

Mois d'expiration

Année d'expiration

Signature :

Accepter les termes et le contrat

EN REJOIGNANT MEET REX, VOUS ACCEPTEZ NOS CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION. POUR ASSURER UN SERVICE CONTINU, VOTRE ADHÉSION SERA RENOUVELÉE AUTOMATIQUÉMENT JUSQU'À CE VOUS ANNULEZ VOTRE ADHESION. NOS PRIX SONT EN DOLLARS AMÉRICAINS.